CONCOURS EXTERNE D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

SESSION 2011

Composition portant sur les technologies de l'information et de la communication

EPREUVE N°33

Durée : 5 h
Coefficient : 2

SUJET :

Après votre réussite au concours d'administrateur, vous venez d'intégrer la Communauté d'Agglomération du Nord, la CAN, au sein de la DSIC (direction des systèmes d'information et de communication), sur un poste de chargé de mission auprès du directeur.

Il y a peu de temps, le directeur général des services de la CAN et le directeur des systèmes d'information et de communication ont participé à un séminaire intitulé : *« Collectivités et réseaux sociaux : un défi interne et externe »*. Ils sont aujourd'hui très sensibilisés et intéressés par ce qui touche à la problématique créée par ces espaces d'expression et de collaboration. Ils considèrent qu'il y a là un véritable enjeu pour la CAN. En effet, le développement de ces réseaux se généralise et les usages liés sont en expansion dans toutes les strates de nos sociétés. Après avoir assisté aux débats durant le séminaire, le DGS et le DSIC pensent qu'une réflexion sur les potentialités et les avantages des réseaux sociaux pour une collectivité telle que la CAN, est devenue nécessaire.

Des informations dont ils disposent, il ressort qu'une appropriation de ces outils « techno » par les élus et les agents de la CAN pourrait devenir très utile. Il s'agirait de développer des espaces de collaboration, de dialogue et d'échange au bénéfice des politiques publiques conduites par la CAN et également en matière de gestion interne. En effet, s'il ne fait plus débat que les entreprises ont mis leurs clients « au centre » de leurs systèmes d'informations, il conviendrait désormais que les collectivités en fassent autant avec les citoyens. Il apparait que le développement de réseaux sociaux « thématiques » puisse être une réponse à cette problématique.

Dans ce contexte, les décideurs de la CAN souhaitent vérifier de manière plus approfondie si le développement d'espaces collaboratifs de projets, construits sur le modèle des réseaux sociaux, peut s'intégrer dans la stratégie de développement du système d'information de la collectivité. Mais, avant de s'engager dans un projet qu'ils estiment stratégique et assez impactant pour l'organisation interne et pour la sphère des élus, ils souhaitent disposer d'un argumentaire solide et fiable afin d'éclairer leurs décisions à venir, sur cette question. C'est pourquoi le DSIC vous remet un recueil d'articles qu'il a constitué sur les réseaux sociaux et les collectivités.

En vous appuyant sur les éléments qui vous sont communiqués et sur vos propres compétences, il vous est demandé :

- **dans une première partie, de réaliser une composition argumentée à l'attention du directeur général des services de la CAN, sur la question des réseaux sociaux et de leurs intérêts pour les collectivités. Vous identifierez et commenterez les risques, enjeux et perspectives des réseaux sociaux pour les collectivités.**

- **dans une seconde partie, à l'attention du directeur des systèmes d'information et de communication, vous élaborerez un scénario de mise en œuvre d'espaces collaboratifs, de projets ou de politiques publiques, au sein de la CAN. Dans le cadre d'une démarche projet méthodologique adaptée, vous effectuerez un ensemble de propositions étayées, réalistes et concrètes.**

DOCUMENTS JOINTS

Fiche n°1	La CAN en chiffres	**Page 4**
Fiche n°2	Présentation succincte DSIC de la CAN	**Page 6**
Document n°1	01 Informatique 27-01-11 : Nous allons faire de Bordeaux une ville digitale d'ici à 2014	**Page 8**
Document n°2	Autoroutes de l'information et territoires 14-01-11 : Quand les territoriaux créent leurs réseaux sociaux	**Page 9**
Document n°3	Cyber-collectivité, le réseau des cadres territoriaux : 12-09-09	**Page 10**
Document n°4	01 Informatique 13-02-11 : un réseau social d'entreprise à l'écoute de ses membres	**Page 11**
Document n°5	La gazette 7-02-11 : Incontournables réseaux	**Page 12**
Document n°6	01 Informatique 25-11-10 : Le dynamisme exemplaire des régions (extraits)	**Page 13**

Document n°7	01 Informatique 27-01-11 : Quand les salariés critiquent (ou pas) leur SSI dans les réseaux sociaux…	**Page 16**
Document n°8	01 Informatique 13-01-11 : L'administration se métamorphose avec le WEB 2.0	**Page 17**
Document n°9	01 Informatique 6-01-11 : Les réseaux sociaux outils de recrutement	**Page 19**
Document n°10	La lettre du cadre 1-09-10 : Quel contrat pour la génération Y ?	**Page 20**
Document n° 11	01 Informatique 2-09-10 : Les réseaux sociaux ne sont pas une menace pour le SI	**Page 22**
Document n°12	01 Informatique 28-08-10 : Les réseaux sociaux sont utiles aux professionnels	**Page 23**
Document n°13	Lettre informatique et collectivités 26-07-10 : Surfer en sécurité sur les réseaux sociaux	**Page 24**
Document n°14	L'ordinateur individuel juillet-aout 2010 : Réseaux sociaux le 5ieme pouvoir ?	**Page 25**
Document n°15	01 Informatique 30-09-10 : L'intranet 2.0 donne un rôle central au collaborateur	**Page 30**
Document n°16	Lettre informatique et collectivités locales 4-10-10 : Anticipez les réseaux sociaux !	**Page 32**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.